



VILLE D'OTTERBURN PARK

Allocution de Guy Dubé, maire de la Ville d'Otterburn Park

Budget 2003

Lundi le 16 décembre 2002

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Chers collègues membres du conseil municipal,
Mesdames, Messieurs,

Introduction

La préparation des prévisions budgétaires de l'année 2003 nous a amené à faire des arbitrages difficiles afin de concilier notre volonté de préserver la qualité des services offerts aux citoyens et de procéder, pour une deuxième année consécutive, à un gel du compte de taxes des contribuables.

Bonne nouvelle

Je suis très heureux d'annoncer que votre conseil municipal adoptera, ce soir, un budget qui respecte ces deux paramètres de départ.

Le budget 2003 de la Ville au montant de 6 700 914\$

Vous me permettrez de souligner que l'atteinte de nos objectifs de départ a été sérieusement compliquée par l'apparition de nouvelles dépenses totalisant 287 116 \$. L'opération du train de banlieue, sur une année complète, et la baisse des recettes provenant de notre circuit local d'autobus génèrent des coûts additionnels de plus de 225 % soit 185 789 \$. L'avènement d'une nouvelle régie de police, constituée de 17 villes, augmentera la quote-part d'Otterburn Park de l'ordre de plus de 10 % soit 49 781 \$. L'augmentation, de 22 \$ à 27 \$ par porte, des coûts de collecte des matières résiduelles, la hausse des coûts d'exploitation assujettis aux taxes de ventes et la majoration des coûts de la récupération des ordures ménagères génèrent un déboursé additionnel de 37 241 \$. Finalement, les assurances générales de la ville sont en hausse de 20 % passant de 69 575 \$ à 83 880 \$.

Tel qu'annoncé dans le discours de la situation financière de novembre 2002, ces nouvelles dépenses représentent une charge fiscale importante. Nous pouvons la chiffrer actuellement à au moins 100\$ par maison évaluée à 100 000 \$ soit 0,10 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Cette nouvelle charge fiscale a été entièrement compensée sans recourir à une augmentation du compte de taxes ni à une appropriation au surplus accumulé.

Mentionnons d'abord que les nouvelles constructions érigées sur notre territoire et l'effervescence du marché immobilier nous permettent d'encaisser des revenus supplémentaires de plus de 245 000\$. La charge fiscale supplémentaire décrite plus haut a également été atténuée par une rationalisation accrue de l'ensemble de nos dépenses.

Rationalisation

Nous avons, par exemple, convenu de ne pas renouveler l'entente nous liant à Mont-Saint-Hilaire en regard des services de bibliothèque. La nouvelle tarification proposée par nos voisins aurait fait plus que doubler cette dépense. Ainsi, les citoyens qui le désirent pourront quand même adhérer à la bibliothèque de Mont-Saint-Hilaire sur une base individuelle mais selon le principe utilisateur-payeur.

Nous avons également réduit les subventions aux divers organismes laissant ainsi le soin à nos concitoyens et à nos concitoyennes de soutenir, sur une base individuelle et selon leurs priorités, les efforts de nos bénévoles.

De plus, comme nous remboursons la totalité de nos engagements au fonds de roulement à même le budget 2002, nous n'aurons aucun remboursement à affecter à notre fonds de roulement pour 2003.

Finalement, le solde de la nouvelle charge fiscale décrite précédemment a entièrement été compensée par la ré-affectation, vers le fonds général, de la taxe de 0,05 \$ qui servait au remboursement additionnel de la dette.

La dette

Nous sommes conscients que la dette collective demeure élevée à près de 10 millions \$ même si votre conseil municipal a réussi, au cours des trois dernières années, à la réduire de près de 2,5 millions \$. Nous ne désirons pas augmenter la dette même en investissant dans divers projets.

En 2003, le remboursement du service de la dette représentera un peu moins de 21 % du budget total des dépenses. Notez qu'il était de plus de 30% il y a quelques années.

Nouveaux services

Sur l'initiative du Comité consultatif de la famille, nous permettrons l'accès gratuit pour tous à notre petite bibliothèque municipale.

Le Conseil est pour sa part très fier de continuer à contribuer au mieux-être des jeunes en investissant dans le projet de la Coopérative Jeunesse de travail.

Volonté environnementale

Qualifié de « projet spécial » par le Conseil en 2002, le travail ciblé du COVABAR entrepris sera poursuivi en 2003. Une somme de 20 000 \$ permettra au COVABAR de consolider ses partenariats entrepris en 2002.

Le surplus

Vous noterez que le gel du compte de taxes est réalisé sans aucune appropriation.

Considérant mon engagement passé, vous admettrez qu'il s'agit d'une belle réalisation au bénéfice des otterburnois et otterburnoise.

Les taxes

Le taux général de la taxe foncière demeure donc au même niveau, pour le 4^e budget d'affilée, à 1,315 \$ les 100 \$ d'évaluation. Le poids relatif des différents éléments composant ce taux a cependant connu des variations importantes. Ainsi le taux de taxes relatif au remboursement de la dette et des intérêts est en baisse tandis que celui attribué au transport en commun est en très nette hausse.

Les taxes liées à la collecte des ordures et à l'eau potable demeurent inchangées respectivement à 115 \$ et 204 \$.

Plan triennal d'immobilisation

Comme vous le savez, l'adoption des prévisions budgétaires s'accompagne toujours du dépôt, par le Conseil, du programme triennal d'immobilisations. A cet égard, je vous annonce que le montant emprunté pour financer l'achat des dépenses en immobilisation est plafonné au montant anticipé du remboursement en capital. Pour 2003, nous prévoyons investir un montant d'environ 900 000 \$ sur deux projets soit la reconstruction du Club de canotage et l'implantation d'un réseau d'égouts sur la rue Comtois.

Le projet d'aménagement de la Pointe Valaine demeure évidemment en tête de liste de nos priorités et nous sommes convaincus que la mise en valeur de cette partie de notre territoire contribuera à dynamiser l'ensemble de l'activité récréo-touristique d'Otterburn Park.

En 2004 et 2005, nous planifions investir, entre autres, dans la réfection du chemin Ozias-Leduc qui, rappelons-le, appartient à 100% à Mont-Saint-Hilaire. Ces investissements sont encore sujets à la finalisation de l'entente intervenue.

D'autres projets d'équipement de plus de 5 000 \$ pourront trouver leur source de financement dans le fonds de roulement actuellement non utilisé. En effet, le Conseil ne souhaite pas s'engager au-delà des liquidités disponibles au fonds de roulement de la municipalité.

Paiement des taxes facilité en 2003

À compter de l'année 2003, de nouveaux modes de paiement s'ajoutent aux modes de paiement déjà existants soit le paiement par chèques post-datés et le paiement au comptoir. En effet, en février prochain, il sera possible de payer le premier versement à toutes les institutions financières, soit à leur comptoir, soit à leurs guichets automatiques.

Dû à des problèmes administratifs de notre institution financière, le paiement par voie électronique (via Internet) ou avec les systèmes d'accès téléphonique de ces institutions ne sera pas disponible pour le premier versement. Cependant, cette possibilité sera offerte vers la fin du mois de mars pour l'acquittement des 2^e et 3^e versements.

Conclusion

Vous me permettrez certainement, avant de conclure, de remercier les membres du Conseil qui ont consacré des énergies importantes à la préparation de ce budget. Nous sommes tous très fiers de ce deuxième budget dans lequel nous retrouvons les orientations que nous avons défendues en campagne électorale et auxquelles la population d'Otterburn Park a très majoritairement adhéré. Merci également aux membres de la fonction publique pour leur collaboration et leur disponibilité.

Comme vous pouvez le constater le maintien du compte de taxes au plus bas niveau possible demeure la priorité de notre administration. Nous entendons continuer à gérer les finances publiques en nous souciant du niveau de notre dette et en injectant les montants disponibles dans le développement d'Otterburn Park et l'amélioration de votre qualité de vie.

Au nom des membres du Conseil je vous remercie de votre attention et je vous souhaite, ainsi qu'aux membres de votre famille, une prochaine année qui soit propice à la réalisation de vos projets les plus chers.

À toutes et à tous, une heureuse période des fêtes et beaucoup de santé pour 2003.

Le maire,

Guy Dubé, Adm.A.